Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D06DFB_SEP26-DE

Direction des Finances et du Budget / JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

6- RESILIATION DES COOPERATIONS AVEC LECOUSSE – EAU ET ASSAINISSEMENT

Rapporteur : M. BOUVATTIER

Depuis le 1er janvier 2020, la Ville de Fougères et la commune de Lécousse collaborent dans le cadre de deux conventions de coopération concernant la distribution de l'eau potable et la gestion de l'assainissement collectif.

Lors de sa séance du 6 juillet 2026, Fougères Agglomération a délibéré afin de résilier à l'amiable, avec effet au 31 décembre 2026, les conventions de subdélégation signées avec les communes de Fougères, Lécousse et Saint-Georges-de-Reintembault.

Cette décision s'inscrit dans la perspective des évolutions suivantes au 1er janvier 2027 :

- Le transfert de la compétence distribution d'eau potable au syndicat Eau du Pays de Fougères ;
- La reprise directe par Fougères Agglomération de la gestion de l'assainissement collectif.

Cette décision a été notifiée aux communes concernées. À ce titre, Fougères Agglomération propose de réduire à trois mois le délai de préavis relatif aux conventions de délégation en assainissement (pour rappel, les conventions de délégation en eau potable s'arrêtent au 31 décembre 2026 sans reconduction).

Au vu de ces éléments, il vous est proposé avec l'avis favorable de la commission des finances :

- De valider la fin des coopérations entre Fougères et Lécousse pour l'eau potable et l'assainissement, et de résilier la convention de coopération assainissement avec effet au 31 décembre 2026 ;
- D'accepter la réduction du délai de préavis à 3 mois pour la convention de coopération assainissement;
- D'autoriser Mme le Maire (ou son représentant) à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE – 2 ABSTENTIONS (Mme D'ORSANNE, M. GENAR)

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 24 septembre 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-09-29T09:04:12+02:00

Le secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Jeunesse, vie étudiante, conseil municipal des jeunes

ANTHONY HUE

Signé électroniquement par : Anthony HUE
Le 2026-09-29T13:10:26+02:00